

Intercommunalité : une instance qui va monter en puissance

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2014, la communauté de communes du Sud Corse a repris plusieurs compétences auparavant communales. Une collectivité à forts enjeux dont l'influence va être grandissante sur le territoire

La communauté de communes du Sud Corse, c'est un peu comme un moteur diesel, lent au démarrage mais une fois que le moteur est chaud, il est censé tenir la distance. Créée en 2014, l'intercommunalité regroupe sept communes (Porto-Vecchio, Bonifacio, Lecci, Sotta, Figari, Monacia d'Aulène et Pianottoli-Caldarellu) pour une population totale de 20700 habitants et un territoire de 58 341 ha. Elle est présidée depuis sa création par le maire de Porto-Vecchio, Georges Mela.

Pour rappel, cet établissement public de coopération intercommunal a pour objet "l'association des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace" comme le précise le code général des collec-

tivités territoriales. La communauté de communes exerce un certain nombre de compétences (obligatoires et optionnelles) notamment en matière de tourisme, de transport, d'aménagement de l'espace, de développement économique, d'environnement, de voirie, d'action sociale, d'équipements culturels et sportifs ou encore de gestion des déchets. Ce dernier domaine a été parmi les plus significatifs dès le démarrage de l'interco. Afin de rattraper son retard, la communauté de communes a engagé une politique de renforcement du tri et de valorisation de ses déchets qui représente toujours la part la plus importante de ses dépenses de fonctionnement et d'investissement.

La communauté de communes a pris depuis trois ans son rythme de croisière en menant à bien plusieurs



Parmi les compétences de la communauté de communes du Sud Corse, la gestion des déchets mais aussi l'économie, le transport, le sport... / ARCHIVE CM

actions et en poursuivant sa politique de mutualisation des moyens et infrastructures dans les domaines de l'économie (espace coworking, ZAC de Figari, ZA de Murtone à Bonifacio...), du sport (stade de Lecci,

stade Claude Papi, Cosc de Porto-Vecchio, projet de centre aquatique...) ou encore de la mobilité douce (parcs à vélos et voitures électriques, bornes de recharge...).

Aujourd'hui de nombreux défis

restent à relever, dans les domaines de l'aménagement du territoire ou encore du développement économique.

Des projets importants sont à l'étude ou en cours de réalisation comme la mise en place d'un réseau de transports en commun intercommunal, la création de fourrières animale et automobile ou encore la création d'un offre de tourisme intercommunal. Bientôt se posera également la question d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Le rôle et l'importance de la communauté de communes sont encore trop méconnus de la population. Cette instance va pourtant devenir incontournable pour l'avenir du territoire. Mieux informer le contribuable sera donc aussi une priorité de cette prochaine mandature...

NADIA AMAR